



Chapitre de livre

1992

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

---

## Les Alpes Occidentales, Terres de frontière ?

---

Raffestin, Claude

### How to cite

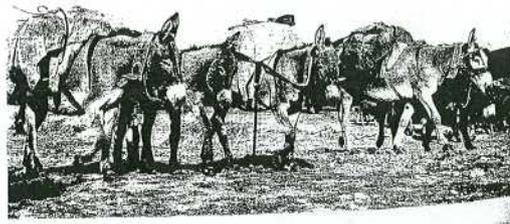
RAFFESTIN, Claude. Les Alpes Occidentales, Terres de frontière ? In: L'homme et les Alpes. Grenoble : Glénat, 1992. p. 371–375.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4447>



Le tunnel de la Traversette, côté italien, en août 1906. Percé en 1478, ce petit tunnel relie la vallée du Pô à la vallée du Grail (Queyras). Il a été creusé à l'initiative du marquis de Salvores, pour faciliter le transport du sel entre le comté de Provence et le marquisat de Salvores. Le tunnel s'ouvre à environ 2 850 mètres d'altitude ; il mesure soixante-quatorze mètres de long, pour une hauteur de deux mètres et une largeur moyenne de deux mètres cinquante.

Cliché Musée dauphinois.



Transportance d'un troupeau à Saint-Martin-de-Grain (Bouches-du-Rhône), ven de col de Restefond (Alpes-Mauraises), juin 1951.

Photo Musée de la Vallée de la Durance, cliché Musée dauphinois.

Autour de l'an 1000, la frontière qui sépare le Royaume de France et l'Empire, passe sur la rive droite du Rhône. Les Alpes occidentales, par conséquent, ne jouent pas encore ce rôle de frontière dont l'histoire les investira beaucoup plus tard, mais elles constituent une zone frontrière.

D'ailleurs, si les Alpes, dans leur ensemble, sont une immense barrière, elles ne sont pas un obstacle, "à peine une frontière". En tout cas, c'est une zone stratégique que les Romains, longtemps après l'expédition d'Hannibal, s'emploieront à soumettre, comme en témoignent les *Res Gestae* d'Auguste. La soumission des peuples alpins n'implique pas de faire coïncider les Alpes avec une frontière, mais plutôt de contrôler une zone sensible, riche en passages, et importante pour la libre circulation entre les versants. Alors que les Alpes centrales et orientales font communiquer le Nord et le Sud, les Alpes occidentales font communiquer l'Est et l'Ouest, le levant et le couchant. En tant que gé-gigantesque commutateur, les Alpes sont bien, en Europe, des "terres de frontières" au sens du mot *frontier* et non pas au sens du mot *boundary* (li-mite). Ce n'est que beaucoup plus tard que les Alpes seront marquées par la notion de *borderland*, notion moderne par excellence. Avant cela, elles constituent des zones de passage, de trans-gression, et finalement de relation. L'idée de relation l'emporte à maint égard sur celle de séparation. La fameuse conception des frontières naturelles est relativement récente, et elle ne sera vraiment actualisée, au sens strict du terme, qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Malgré les apparences, il n'y a nul para-doxe à évoquer l'expression "terre de frontière" tout en laissant de côté la notion de frontière sé-parante coïncidant avec une ligne de partage des eaux ou une ligne de crête. Une "terre de fron-tière" est une terre d'échanges, de mouvements - et de transferts, donc une terre de sédimentation humaine. En effet, la représentation contemporaine de la frontière est biaisée par le fait même que s'y attache une connotation négative que résume, à l'envi, la formule de "gommage de la

## Les Alpes occidentales, terres de frontières ?

Claude Raffestin

adéquat. La frontière est en effet un invariant structurel, sinon morphologique, dont les fondements socio-biologiques rendent l'existence inévitable, quasiment ubiquiste dès qu'il y a des collectivités et des sociétés organisées.

"Gommer" une frontière est une entreprise aussi vaine qu'illusoire car, pour une limite qui s'efface — et encore, le plus souvent, seulement en apparence, car l'histoire peut la réactiver —, une autre émerge généralement, suscitée par un nouveau projet social. L'histoire des frontières n'est que la chronique d'une cinématique limnologique conditionnée par de multiples facteurs socio-politiques et socio-économiques que les hommes maîtrisent mal — ou pas du tout.

Le mythe actuel est commandé par une représentation et une vision appauvries. Sous l'idée de frontière, qu'elle soit linéaire ou qu'elle concerne une zone, aucune organisation ne peut subsister sans sombrer rapidement dans le chaos. Comme l'ont rappelé Jean Brunhes et Camille Vallaux, "les frontières sont un fait géographique", et le schématisme des cartes nous trompe sur l'importance et dans l'appréciation de ce fait". Les Alpes occidentales en fournissent un bel exemple au cours du temps, car elles sont à l'évidence des "terres de frontières" au sens large du terme. Se développant de la Méditerranée au lac Léman, elles couvrent une superficie d'environ cinquante mille kilomètres carrés délimitant les domaines du Rhône et du Pô, ces deux grands fleuves européens, grands par leur histoire bien plus que par leurs dimensions intrinsèques, grands par les civilisations qu'ils ont vu s'épanouir et par les villes qu'ils ont nourries, comme aurait pu l'écrire Herodote si, au lieu d'être inspiré par le Rhin, il l'avait été par le Rhône et le Pô.

La dénomination des Alpes occidentales plonge ses racines dans l'Antiquité, comme le

rappelle Josias Simler dans son *De Alpihus Commentariusus*, 1574 : Alpes maritimes, Alpes cottiennes, Alpes grées et Alpes pennines. Plurielles, les Alpes occidentales le sont à plus d'un titre, en raison des discontinuités auxquelles les hommes ont fait jouer des rôles souvent inattendus, voire imprévisibles, qu'attestent autant la paléontologie humaine que l'archéologie.

La belle expression d'Alpes maritimes, que la France a même conservée pour identifier l'un de ses départements, révèle une discontinuité fondatrice, celle qui marque à la fois une rupture et un enchaînement entre la montagne et la mer, entre le monde alpin et le monde méditerranéen. La rencontre — parfois la fusion — des sociétés de montagne et des sociétés maritimes est bien exprimée par le modèle ligurien. Nest-il pas étonnant, en effet, de découvrir la rencontre du mythe alpin et du mythe méditerranéen, qui se sont forgés au fil du temps et qui n'ont pas cessé de nourrir l'imaginaire européen, alternativement ou conjointement ? La vallée de la Roya, dans laquelle débouche le vieux tunnel de Tende et la route du sel, offre un exemple de la fusion de ces mythes. Terres de frontières mais non pas terres séparées, ces régions ont été autrefois marquées par la transhumance, ces mouvements alternés rythmés par des conditions climatiques qui nous font découvrir une conception écologique de la frontière : la Camargue transhumait vers la Savoie et le Briançonnais, par ces chemins appelés carraires ou draillés qui retrouvaient les

Les Alpes cottiennes, qui se développent du col de l'Argentière, jusqu'au-delà du Mont-Cenis, constituent un remarquable château d'eau qui intéresse tout autant la Provence et le Dauphiné que le Piémont. Le Mont-Cenis, nous allons y revenir, a joué un rôle considérable dans les Alpes occidentales.

Les Alpes grées sont aussi la région des "géants", avec le mont Blanc et le Grand-Paradis. Des géographes les dénomment encore, au début du *xx*<sup>e</sup> siècle, "Alpes grecques", faisant écho à Josias Simler<sup>(9)</sup>. Il est de peu d'intérêt que ces toponymies soient vraies ou fausses, mais ce qui est important, en revanche, c'est que, par-delà la philologie, elles témoignent de la fusion des mythes nourriciers de la culture européenne.

Les Alpes pennines, ou Alpes valaisannes, ont joué un grand rôle dans l'histoire, avec le Grand Saint-Bernard mettant en relation Martigny et Aoste.

Hegel n'a pas eu tort de s'insurger, dans la *Raison dans l'histoire*, contre les frontières naturelles — quand bien même il ne pensait pas aux Alpes — car ce qui importe, une fois encore, ce n'est pas la frontière faisant obstacle, la frontière-barrière, mais celle au contraire qui permet la *translatio*, autrement dit le passage d'un côté à l'autre, le transfert d'êtres ou de choses, d'un point à un autre, d'un versant à l'autre<sup>(10)</sup>. Les terres de frontières ne sont pas celles dans lesquelles passent des lignes qui séparent, mais bien au contraire celles qui, par leur situation marginale, permettent de mettre en contact des domaines complémentaires, lesquels ne sont rien d'autre que des promesses d'échanges : d'hommes, de marchandises, d'idées.

Pendant longtemps, les Alpes occidentales ont été cela, même après que les États, obsédés par la linéarité, eurent instauré ces coupures fictives contraires au vœu des populations : coupures en contradiction, sans nul doute, avec le tissu existentiel des communautés, dont la survie ne pourrait se satisfaire d'une chaîne divisée au cordeau ou pensée à l'aune d'une conception politique qui n'éveille aucun écho chez des hommes habitués à une matérialité puissante et diversifiée.

État moderne oblige, la linéarité frontalière que soulignent les cartes modernes des Alpes occidentales ne saurait être prise "au pied du trait", si l'on ne passe cette expression. En effet, il n'est pas nécessaire d'être grand observateur pour constater que, de part et d'autre des frontières — qui soulignent indéniablement des fonctions légales et de contrôle —, se manifestent des phénomènes osmotiques qui expriment des interpénétrations culturelles de diverses natures, dont le vécu plonge dans un passé ancien. Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement, alors que, dès le *XI*<sup>e</sup> siècle, la maison de Savoie met en place une "géométrie du pouvoir" qui intègre Ses deux versants des Alpes ? Chambéry et Turin sont les points terminaux d'un axe dont le Mont-Cenis est le point d'articulation. Chambéry et Turin sont les deux foyers d'une ellipse idéale, à l'intérieur de laquelle les Savoie

développeront, en deçà et au-delà des Alpes, un assemblage territorial dont résulteront des relations qui subsisteront dans la conscience et la mémoire collectives bien longtemps après que ce qui les a fait naître aura disparu.

En cherchant à contrôler les passages et les routes, les territoires "bien tracés", les Savoie ont poursuivi le rêve, ou si l'on préfère l'utopie, de soumettre les Alpes occidentales, tant sur le versant occidental que sur le versant oriental. Ce projet, grandiose à maints égards, s'est heurté aux Suisses au Nord, et au Dauphiné, à la Provence et enfin à la France, à l'Ouest.

Par excellence, les Alpes occidentales ont été des terres de frontières entraînées dans d'incessants jeux de bascule, à l'occasion desquels la France et l'Empire serviront alternativement de points de référence et de points d'appui. Il ne s'agit pas de tomber dans un déterminisme géopolitique qui serait d'autant plus malvenu qu'il ne recouvre pas une réalité historique. Les Savoie, dans les Alpes occidentales, ont suivi un comportement paradoxal, au sens que Bateson donne à cette expression : un changement constant permettant de maintenir un équilibre, et de conserver une situation jugée souhaitable. Souvent qualifiée péjorativement — à tort —, cette politique n'est rien d'autre qu'une tentative pour intégrer des données dont la diversité est garantie, à terme, d'une plus grande autonomie existentielle. La conception savoyarde de la frontière sera, et pour cause, beaucoup plus territoriale que linéaire, mettant ainsi plus souvent en évidence des impératifs écologiques de glaces que des impératifs politiques de limite, *sensu stricto*.

La montée de la puissance française fera déplacer la capitale de Chambéry à Turin. La première durera de 1232 à 1562. La seconde, à partir de 1563, instaurera un recentrage révélant une réorientation politique. D'ailleurs, le traité de Lyon du 17 janvier 1601 enregistra formellement cette réorientation, puisque la Savoie devra céder à la France la Bresse, le Bugey, le Valro-mey et le pays de Gex, mais recevra en échange le marquisat de Saluzzo.

Dès lors, le centre de gravité est plus près du Piémont. La tentation des Savoie de s'emparer de Genève, en 1602, échouera, comme on le sait.

Du *XVII*<sup>e</sup> au *XIX*<sup>e</sup> siècle, la France

n'aura

de cesse, par tous les moyens, de rejeter les Savoie au-delà des Alpes. On le sait, l'axe Chambéry-Turin sera définitivement rompu après la cession de la Savoie et de Nice à la France.

A partir de ce moment-là, on aurait pu croire la France tranquillisée par cette frontière. Mais il n'en a rien été car les militaires l'ont finalement considérée comme — beaucoup moins sûre qu'on ne le croit généralement. — En effet, à part les grandes voies carrossables, il existe les passages secondaires qui peuvent être sérieusement utilisés dans les opérations militaires, les passages dont nos classiques de géographie ne font même pas mention, [qu'il] sont des chemins muletiers accessibles de juin jusqu'en septembre, généralement très bons jusqu'à l'altitude de 2500 mètres.<sup>(11)</sup> Ainsi, pour les militaires, les Alpes occidentales offraient trois théâtres d'opérations, comme l'ont démontré toutes les guerres de Savoie, depuis Louis XIV jusqu'en 1815<sup>(12)</sup>. Ainsi s'ex-primait un lieutenant-colonel en 1887 : Le clier n'est pas faire la part belle à une géographie militaire évidemment surannée, mais bien au contraire montrer que les Alpes sont aisément pénétrables, et qu'en tout temps les hommes ont su les franchir pour assurer leurs activités pacifiques, pour s'infiltrer partout dans la chaîne, laissez, ici et là, des témoignages multiples.

Ces fameux chemins qui inquiètent tant les militaires sont justement ceux-là mêmes par lesquels se fait la *translatio clandestina*, autrement dit la contrebande, cette irrépressible envie de passer outre, de refuser de se plier aux lois et règlements que la ligne frontière rappelle par sa présence. La contrebande, comme l'écrivit Beccaria "est un délit enfanté par les lois mêmes."<sup>(13)</sup> Défilé enfanté par la fonction légale de la frontière à laquelle s'opposent ceux pour lesquels une zone de frontière n'est pas, au sens moderne du terme, une frontière. Le mythe Beccaria ne cache pas qu'il s'agit d'un "délit véritable qui offense le souverain et la nation, mais dont la peine ne devrait pas être infamante, parce que l'opinion publique n'attache aucune infamie à cette sorte de délit"<sup>(14)</sup>. Le sel et le tabac, dans les Alpes occidentales, ont circulé en se moquant des frontières, car ces produits étaient essentiels à la vie quotidienne des montagnards. Comment accepter qu'on impose "le sel, produit sans lequel les



Le tunnel de

hommes s'anémient - ? Comment, d'ailleurs, les montagnards auraient-ils échappé à cette tentation, soumis qu'ils étaient aux migrations saisonnières pour gagner leur pain ? La pratique du colportage, qui touchait beaucoup de familles des Alpes occidentales, ne pouvait qu'inciter à quelques tentatives de contrebande. Souvent qualifiés de "rouleurs", les colporteurs avaient mauvaise réputation, et les autorités les considéraient

comme de mauvaise foi dont l'inconduite est dangereuse pour la société<sup>(9)</sup>.

« La lisière est pire que le drap » ! Ce proverbe est-il né en référence à ces hommes des terres de frontières ? Nul ne le sait, mais il démontre en tout cas que ces régions présentent des caractéristiques tout à fait spécifiques. A cet égard, il est d'un indéniable intérêt car il renvoie à une remarque S propos des pratiques du sab-bat : " *L'immagine del sabba comincio a cristallizzarsi attorno al 1350. più di mezzo secolo*

*prima della data generalmente accolta : questa cristallizzazione si verificò sui due versanti delle Alpi occidentali*<sup>(10)</sup>. La sorcellerie, pratique marginale, se serait développée sur des marges ! Sorciers et sorcières se seraient diffusés dans ces zones du Dauphiné, de la Savoie, de la région de Genève et du Valais. D'après Carlo Ginsburg, les Alpes occidentales auraient constitué un lieu de prédilection là où existaient des groupes hérétiques pouvant servir de catalyseurs : " *Il fatto che nelle Alpi occidentali termini come bercofe e vaudrey divenissero ben presto sinonimi di stregone...*<sup>(11)</sup> ». Là encore les Alpes occidentales apparaissent comme un domaine dans lequel les échanges religieux et culturels sont particulièrement intenses, simultanément entre les deux versants, et sur chacun d'eux.

"La lisière est pire que le drap" ! L'affirmation est péjorative, certes, mais elle souligne aussi tout l'imérêt qu'il y a à fréquenter les marges, sur lesquelles de multiples processus se déclenchent en raison de la différenciation, génératrice de relations mais aussi de régulations multiples.

Les frontières linéaires ont depuis longtemps appauvri les échanges vitaux qui caractérisaient les Alpes occidentales, en accentuant les cloisonnements qui sont toujours sources de prohibition et d'interdiction ; mais néanmoins, certains ont subsisté d'une manière informelle ou souterraine, sortes de rémanences qu'un observateur attentif peut encore repérer ici et là.

L'intégration européenne, véhiculée par le traité de Rome, va défonctionnaliser très fortement les frontières dès le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Non, les frontières ne vont pas disparaître, mais elles n'opposent plus les obstacles du passé, elles perdent leur caractère négatif ; et peut-être verrait-on renaître — modernisées évidemment — les habitudes des temps anciens. En tout cas, il est évident qu'à la longue, toute cette région des Alpes occidentales — à travers les communautés françaises et italiennes d'abord, et suisses, ensuite, lorsqu'elles seront intégrées —, apprendra de nouveau à vivre sur les deux versants. On peut même imaginer, à voir l'évolution des forces politiques en Europe, que des confédérations régionales se formeront par-dessus les frontières, toujours présentes mais suffisamment défonctionnalisées. Des tendances encore timides se

font jour, qui n'attendent qu'une plus grande liberté de mouvement pour se développer.

Ces anciennes terres de frontières risquent d'ailleurs de devenir relativement centrales par rapport aux nations dont elles dépendent, et leur développement, retardé, pourrait exploser au cours des prochaines décennies. Elles retrouveraient ainsi des complémentarités que l'histoire contemporaine a enfouies dans les archives des particularismes. A cette occasion pourraient renaître des frontières anciennes que la mémoire collective réactiverait au gré des conjonctures. Il n'y a ni à s'en réjouir ni à s'en inquiéter : la nostalgie n'est pas toujours conservatrice, de même que la modernité n'est pas toujours progressiste. Les Alpes occidentales sont à l'aube d'une nouvelle histoire dont nul ne peut dire ce qu'elle sera, mais dont on peut prétendre en tout cas qu'elle comportera des remaniements qui tirent ces terres de frontières de la relative léthargie dans laquelle deux guerres mondiales les ont précipitées, malgré le tourisme et certaines activités industrielles qui s'y sont implantées.

Justement parce qu'elles sont des terres de frontières, et donc de contacts — tout à la fois sur le plan des conditions physiques et sur celui des conditions humaines —, elles vont déclencher — c'est déjà le cas — une fascination sur les hommes du Nord et sur les hommes du Midi, pour reprendre la vieille expression de certains auteurs du XIX<sup>e</sup> — tel Bonstetten —, qui pensaient qu'il peut être loisible de déchiffrer le caractère des hommes à partir du climat. Ils avaient

probablement tort, mais ce qui est certain c'est qu'aujourd'hui les hommes recherchent les zones de contacts pour diversifier leurs conditions d'existence. Les Alpes occidentales sont destinées à devenir, pour cette raison, une région privilégiée.

<sup>(9)</sup> BERGER J.-F. *Les Foires de Genève et l'économie internationale de la Renaissance*, Paris, SEVPEN, 1963, page 17. <sup>(10)</sup> BRUNHES J., VALLAUX C. *La Géographie de l'histoire*, Félix Alcan, Paris, 1321, page 337.

<sup>(11)</sup> SIMLER J., *Die Alpen (De Alpinus Commentarius, Carta)*, Verlag 1984.

<sup>(12)</sup> STEINER G., *Una breve comunicazione su Lamos e Transilvania in la frontiera da stato a Nazione*, Roma, Balzoni Editore, 1987, page 337.

<sup>(13)</sup> BUREAU E., *Mos frontières*, Paris, Jouvett et Cie, 1887, page 96.

<sup>(14)</sup> *Ibid.*, page 102.

<sup>(15)</sup> BECCARIA C., *Des défilés et des peines*, Flammarion, 1979, pages 126 et 127.

<sup>(16)</sup> *Ibid.*

<sup>(17)</sup> DEFFONTAINES P., *L'Homme et la montagne*, Paris, Gallimard, 1933, page 89.

<sup>(18)</sup> GINSBURG C., *Le Alpi e le origini del Sabba, in la frontiera di stato a Nazione*, Roma, Balzoni Editore, 1987, page 328.

<sup>(19)</sup> *Ibid.*, pages 309 et 310.

Claude Raffestin

Professeur de l'université de Genève, il est directeur du Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement de Genève.